



*Chères concitoyennes*  
*Chers concitoyens,*

En cette veille de période estivale j'ai une nouvelle fois le privilège de m'entretenir avec vous dans le but de vous informer au plus près de l'avancement des nombreux et importants dossiers ouverts qui impacteront le fonctionnement de notre collectivité dans les décennies à venir.

Sachez que rien ne sera fait au hasard, qu'à tout moment et pour chaque dossier, quel qu'il soit, l'intérêt supérieur de notre collectivité et celui de ses habitants conditionnera les décisions que nous serons appelées à prendre.

### **HOTEL DE VILLE**

Pour un accueil confortable et un travail efficient, une ville comme la nôtre se doit de proposer à sa population un outil performant. Durant ce premier semestre, le bâtiment annexe a été rénové et déjà est en gestation la transformation de la partie « Réception » dont les travaux seront réalisés au courant du premier semestre 2011, ce qui aura comme conséquence de perturber le fonctionnement du service au public, le temps des travaux mais tout sera fait pour minimiser les contraintes.

Une fois derrière nous les désagréments occasionnés par les travaux, ensemble nous inaugurerons notre « Hôtel de Ville » flambant neuf à condition que la reprise soit au rendez-vous avant le budget 2011. Si ce n'est pas le cas un report de ces travaux sera éventuellement envisagé

### **L'EMPLOI**

Reconnaissons qu'il faut aux « politiques » de sacrées doses de courage et de patience pour se lancer dans des opérations d'aménagement de zones d'activités. Pourtant, pour aller de l'avant, pour proposer des emplois de proximité, notre société doit pouvoir compter sur l'engagement des élus. Qui d'autre peut assumer ces responsabilités ?

Dire qu'en France il faut, si tout se passe bien, la durée d'un mandat municipal (6 ans environ) pour voir se réaliser un nouveau parc d'activités. A Holtzheim, en 2008, l'équipe municipale vous a proposé ; l'extension Joffre sur 28 hectares et l'aménagement de la zone nord aéroport sur 40 hectares.

Vous avez pu découvrir dans la revue de décembre 2009 les deux sites sommairement présentés, je dis bien sommairement, rien à voir avec l'emprise définitive.

Après bien des réunions tenues, des contacts pris, des projets lancés, des études de faisabilité faites, c'est le 12 juin 2009 que le conseil de la Communauté Urbaine a validé le projet zone nord aéroport et le 23 octobre 2009 a approuvé l'extension du parc Joffre, en inscrivant au budget primitif 2010 de la CUS, 23,3 Millions d'Euros pour l'une et 12,5 millions d'Euros pour l'autre.

Pour vous permettre de vous faire une idée quant à la complexité de tels dossiers, vous trouverez ci-après un tableau récapitulatif des différentes étapes à franchir.

## CALENDRIER D'AMENAGEMENT

Etapes	Nord Aéroport	Extension Jofre
Etudes de faisabilité	Année 2008 et début 2009	Année 2008 et début 2009
Décision CUS	12 juin 2009	23 octobre 2009
Mise en place du marché maîtrise d'œuvre	9 avril 2010 EMCH BERGER	25 juin 2010 BEREST
Etudes avant projet et validation des services gestionnaires	2ème trimestre 2010	3ème trimestre 2010
Dossier DUP avec expropriation (18 mois) et étude d'impact	3ème trimestre 2010 à la fin du 3ème trimestre 2011	4ème trimestre 2010 à la fin du 4ème trimestre 2011
Dossier Loi sur l'eau avec autorisation et enquête publique (9 mois)	3ème trimestre 2010 au 2ème trimestre 2011	4ème trimestre 2010 au 3ème trimestre 2011
Dossier Permis d'aménager (3 mois)	2ème trimestre 2011	3ème trimestre 2011
Diagnostic archéologique	4ème trimestre 2011	1er trimestre 2012
Fouilles archéologiques si diagnostic positif – nécessité d'appel d'offres	1er semestre 2012	2ème et 3ème trimestre 2012
Etudes de projet – validation par les services gestionnaires	1er trimestre 2012	2ème trimestre 2012
Appel d'offres pour travaux de viabilisation CUS et Concessionnaires	2ème trimestre 2012	3ème trimestre 2012
Travaux de viabilisation CUS et concessionnaires (6 mois)	2ème semestre 2012	4ème trimestre 2012 et 1er trimestre 2013
Livraison de la voirie provisoire et des viabilités pour commercialisation	Mi 2013	3ème trimestre 2013

### L'HABITAT

Comme vous pouvez vous en rendre compte en sortant de la commune par la rue d'Achenheim, les différents immeubles sortent de terre. D'ici deux ans, ils seront tous habités ; soit 203 logements au total.

Quant aux maisons individuelles, la crise est là et bien là, les acquéreurs de terrains hésitent à commencer les travaux et seules les maisons bénéficiant du financement PASS FONCIER sont en voie de réalisation ainsi qu'une dizaine d'autres maisons individuelles. Nous pouvons raisonnablement envisager une occupation totale pour 2013 voire 2014.

Autre construction qui attend les dernières autorisations de financement, le foyer d'accueil médicalisé (FAM), 42 chambres, maîtrise d'ouvrage Route Nouvelle Alsace, structure réservée aux handicapés psychiques adultes. Pour l'heure le dossier est à l'étude au niveau du département; rien n'est donc définitif à ce jour.

Le prolongement naturel de l'expansion démographique d'une commune s'appelle ECOLE. La vigilance est de mise et les élus locaux, en collaboration avec les directrices des écoles maternelle et primaire, suivent



*Le projet du foyer d'accueil médicalisé est en bonne voie*

l'évolution des nouveaux quartiers, connaissent parfaitement les effectifs maximums que chaque école peut accueillir. Le moment venu, ils sauront réagir pour permettre aux nouveaux arrivants d'intégrer les structures scolaires dans les meilleures conditions.

Augmenter la population de 1000 habitants en l'espace de trois années, soit un tiers de plus, demande une préparation minutieuse et une attention permanente. Nous suivons ce dossier régulièrement.

## VOIRIE



*Quartier du Stade : La voirie rénovée et partiellement redessinée est du plus bel effet. Les arbres seront plantés à l'automne.*

Les rues des peupliers, tilleuls et du chanvre ont fait peau neuve. Ce chantier a subi de plein fouet les restrictions budgétaires de la communauté urbaine de Strasbourg et bien sûr provoqué des désagréments aux riverains suite aux mauvaises conditions climatiques de l'hiver dernier.

Mais les différentes contraintes subies par les riverains seront vite oubliées pour faire place à la satisfaction de vivre dans un beau quartier qui s'intègre parfaitement dans l'environnement de la capitale alsacienne des édifices miniatures. Merci aux riverains pour leur compréhension.

Deux nouveaux dossiers viennent d'être ouverts récemment : Le premier concerne le pont de la Bruche. Pour espérer sa réfection, il nous faut inscrire ces futurs travaux dans le programme triennal départemental 2011-2013 actuellement en préparation. C'est ce qui a été fait. A nous ensuite d'étudier plus en avant, en collaboration avec les services du département, les réfections à entreprendre et l'aménagement futur de la partie roulante afin de la rendre plus « sûre »

L'autre dossier concerne le rond point du pont qui dans sa forme actuelle n'est plus adapté à la circulation. La 1<sup>ère</sup> étape, sera la démolition de la maison Fünfschilling par la CUS; la 2<sup>ème</sup> sera le déplacement du transformateur par les services de l'électricité et enfin 3<sup>ème</sup> étape: étude, validation du projet et inscription au budget CUS 2011, avec construction d'un nouveau rond-point, décalé vers l'emplacement de la maison démolie. Travaux qui pourront être réalisés courant 2011 si le projet est retenu.

Nous mettrons tout en œuvre afin que le seul passage d'une rive à l'autre dans notre commune, se passe dans les meilleures conditions durant la période des travaux et qu'une fois opérationnel, ce secteur soit une réussite sur le plan esthétique mais surtout un lieu qui permette le transit dans des conditions de sécurité optimales. Pour les deux années à venir, concernant la voirie, notre programme est bien fourni.

## VLIO

Une fois de plus le dossier s'enlise. Ci-après le texte de mon intervention CUS du 5 mars 2010. La rencontre Département-Cus et maires concernés du 31 mars dernier a eu le mérite de clarifier la situation et celle du 21 mai à permis une avance significative.

### CONSEIL COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG - VENDREDI 5 MARS 2010

#### questions d'actualité – la VLIO

« Monsieur le Président,

*Une fois de plus, le dossier dont nous fêterons prochainement le 40ème anniversaire a vécu un nouvel épisode qui démontre à l'évidence l'existence au niveau décisionnaire du Département et de la CUS d'un frein qui bloque délibérément l'évolution de cette liaison communautaire nord-sud indispensable que des milliers de riverains-automobilistes-contribuables attendent avec beaucoup d'impatience ; la VLIO.*

*VLIO, la seule évocation de ce nom donne des vertiges à tous ceux qui suivent cette saga depuis des décennies et ne comprennent pas le manque de courage des hommes politiques de quelque bord qu'ils soient.*

*Un rappel des étapes qui ont marqué l'histoire de ce dossier ces douze derniers mois confirmera mon propos : Le 27 mars 2009 – le Président du Conseil Général, le Président de la CUS et les maires concernés ont adopté à l'unanimité un échéancier précis pour une réalisation échelonnée sur les années 2013/2014 et 2015 pour une livraison fin 2015. Enfin voilà le dossier VLIO sur les rails. C'est confiants et rassurés que les élus se sont séparés.*

*Comme convenu lors de cette réunion du 27 mars 2009, la CUS a fait parvenir au département un document détaillé de 10 pages intitulé : L'INFRASTRUCTURE MULTIMODALE « VLIO » - objectifs fonctionnels et éléments de programme- mais 6 mois plus tard, le 17 septembre 2009, et il faudra cinq mois au Département pour en accuser réception le 19 février 2010 soit au total 11 mois durant lesquels rien ne s'est passé, à part quelques « études » supplémentaires menées sans concertation aucune.*

*Pour ce qui est de la CUS, le fait d'avoir transmis au Département cette analyse présentant le futur de la « porte ouest », une zone tertiaire et un éco-quartier d'environ 13 000 logements, sans même en référer aux maires concernés constitue à mes yeux une faute grave, comme je considère comme étant une faute grave l'attitude du département qui a conservé au fond d'un tiroir ce dossier qui semble décidément avoir été classé «non prioritaire». J'espère me tromper !*

# LE MAIRE FAIT LE POINT

*Ce n'est qu'à la veille de la réunion du 23 février la semaine dernière, réunion que j'ai provoqué en accord avec le Vice Président Bernard EGLES que le document a refait surface soit 11 mois après avoir arrêté un planning très serré qui devait nous mener en 2015 pour la livraison.*

*Je pose la question ; de qui se moque-t-on ?*

*Nous venons de perdre une année de plus !*

*Monsieur le Président, je vous demande de nommer officiellement un responsable VLIO comme devrait le faire le département ainsi, ces élus porteront la responsabilité pleine et entière de l'avancement du dossier. Merci de prendre ma demande en considération.*

*Quelles sont maintenant les nouvelles échéances VLIO ?*

*J'ai bien réceptionné votre invitation à participer à une réunion de présentation de synthèse le 31 mars. Vous ne m'en voudrez pas mais cette énième réunion a provoqué en moi un rappel du passé ; 39 années d'études VLIO, à raison de trois rencontres minimum par an, soit 117 réunions regroupant une dizaine d'élus et autant de fonctionnaires ; 20 personnes par réunion. 117 réunions x 20 = 2160 personnes mobilisées environ chaque fois pour un laps de temps de 3 heures, y compris le trajet, ce qui nous amène à 6480 heures (sans oublier les concertations, les consultations du public, j'en passe et des meilleures) ; 6480 heures, l'équivalent de 4 années de travail pour une personne à 35 heures par semaine. Tout ça pour le bonheur de se réunir.*

*J'avais l'intention d'ajouter les heures de travail des bureaux d'étude et autres ainsi que ceux des fonctionnaires en charge du dossier, j'y ai renoncé.*

*Ce qui est certain, le total de tout le temps passé depuis 39 ans par les multiples acteurs de ce film à 1000 épisodes et plus, représente au minimum l'équivalent du coût d'une VLIO, que le contribuable attend toujours ... »*

## **PARKINGS**

Les parkings sont une des préoccupations premières de toute administration municipale.

Voilà un sujet qui revient quotidiennement sur le bureau du maire qui, dans ce cas précis, n'a pas de solution. Chaque famille dispose d'au moins une voiture, certaines de deux voire trois sans compter quelques fois les voitures de service que les chefs d'entreprise mettent à la disposition de leurs salariés, ainsi ils n'auront pas le souci du stationnement. Rajouter à cela la politique des promoteurs qui dans les nouveaux immeubles acceptent d'aménager un quota minimum de parkings ou garage, dont les prix sont très élevés et souvent non accessibles aux acquéreurs, vendent ces surfaces à des personnes extérieures ce qui bien sûr a pour conséquence un stationnement anarchique sur le domaine public. Et, c'est en fin de parcours que les propriétaires de voi-

tures ne disposant pas d'emplacement, vont voir le maire pour se plaindre de la situation. Voilà une rengaine que connaissent tous les élus de France, voilà un problème qui ne se résoudra pas de si tôt.

L'aménagement des parkings a un coût, souvent très élevé puisqu'il faut généralement acheter puis démolir les habitations pour créer de la surface.

Concernant notre commune, le budget depuis quelques années a été mis à contribution par la création du parking de l'école du centre (36 places), de la transformation du parking privé COOP ALSACE en parking public 24 places, de la démolition de la maison 60 rue de Lingolsheim, emplacement sur lequel 9 parkings seront aménagés, sans oublier l'acquisition de la maison 75 rue de Lingolsheim, qui après sa démolition verra la création d'une quarantaine de parkings. Tout cela a un coût !

## **CIRCULATION**

Il ne suffit pas de bénéficier d'une voirie bien entretenue et fonctionnelle, encore faut-il que la circulation s'y passe sans trop de désagréments pour l'ensemble des utilisateurs et bien évidemment pour les riverains. Trouver une synthèse sur ce plan n'est pas chose aisée.

La concertation est en marche, après l'Administration, les commissions réunies, la commission de sécurité, une première approche sommaire sera consultable en mairie dès la rentrée prochaine, il ne s'agit pas de se presser mais avant tout étudier les possibilités d'organisation de la circulation en tenant compte des aménagements futurs, mais également des espaces nécessaires au transport en commun.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet à maintes reprises ces prochains temps.

## **ZONE DE LOISIRS ET DE DETENTE** **2<sup>ème</sup> PASSERELLE**

Le 9 mars dernier a été désigné le maître d'œuvre qui est chargé de présenter un projet d'aménagement de la zone nord -aéroport, EMCH BERGER.

Bien évidemment contact a été pris avec cette entreprise à laquelle nous avons soumis nos propositions, que ce soit pour les accès, l'implantation de la nouvelle gare, et bien entendu la construction d'une passerelle pour, entre autres, relier les deux pistes cyclables de Hangenbieten et de l'aérogare à la hauteur de la prairie fleurie.

Nous en saurons plus d'ici quelques mois.

## **SECURITE**

Les élus locaux sont attentifs à tout ce qui touche la sécurité des biens et des personnes. Voilà un sujet que nous considérons comme un fil rouge dans notre engagement quotidien.

Pour gravir un échelon supérieur en matière de sécurité, il faut veiller à entretenir des relations très poin-

tues entre la gendarmerie et la section des sapeurs pompiers, le tout sous l'autorité politique locale.

En ce début d'année, les trois composantes se sont réunies pour faire plus ample connaissance et comprendre le fonctionnement de chaque structure.

## LA BRUCHE

Ces derniers temps, la tension entre les services départementaux, les responsables des études à mener pour aboutir à la mise en place du SAGEECE, et le Maire n'a fait que s'amplifier suite à la lenteur de l'avancement du dossier.

Chacun des acteurs connaît l'importance que revêt la mise en place de ce Schéma d'aménagement et pourtant, tout se passe comme si de rien n'était. C'est une énième fois que je me suis attelé à redonner vie à ce dossier en espérant que maintenant, nous tenons le bon bout.

Le jour où nous serons confrontés à une nouvelle inondation, chacun des responsables ira de son couplet, malheureusement il sera trop tard. C'est en amont des catastrophes qu'il faut agir.

Nous menons actuellement avec la Communauté Urbaine de Strasbourg dont c'est la compétence, des études concernant la gestion intégrée des inondations sous les thèmes :

Une nouvelle connaissance hydraulique pour l'Ill et la Bruche.

Quels enseignements pour la gestion de la Bruche ?  
Quelles perspectives ?

Verrons-nous bientôt le bout du tunnel ?

La Revue de la mairie se fera à l'avenir l'écho de toutes ces démarches.

## ENVIRONNEMENT

Dès le printemps l'administration en étroite collaboration avec le service technique a défini les grandes orientations de la campagne fleurissement été 2010, Merci à tous les acteurs.

Pour la 1ère année, la commune a mis en place le « Plan de Gestion Différenciée » dont les axes principaux s'articulent autour de

- la protection de l'environnement
- les économies d'énergie
- les économies de temps de travail
- l'organisation cohérente de l'entretien des espaces naturels
- la préservation de la biodiversité
- la valorisation des espaces naturels et des sites remarquables.

Dans notre environnement, sous peu, un nouvel édifice aura pris place, rond-point de l'abattoir, sous la dénomination « le Blason de Holtzheim ». Merci aux membres de l'association Holtzheim-Miniatures.



*La maison sera démolie et l'espace ainsi dégagé permettra de réaménager le carrefour.*

## SOCIAL ET SOLIDARITE

Crèches, logements aidés, foyer d'accueil médicalisé, voici rappelé nos trois objectifs.

Pour l'heure, l'initiative privée concernant l'ouverture d'une crèche est une réussite.

Concernant les logements aidés, dès le mois de septembre, une structure de 23 logements ouvrira dans le quartier des Colombes, suivi d'un programme de 36 logements d'ici 18 mois.

Le foyer d'accueil médicalisé, je vous en ai parlé sous la rubrique Habitat.

## FINANCES

Dans cette revue vous est présenté dans le détail le budget primitif 2010 que le conseil municipal a adopté à l'unanimité dans sa séance du 9 mars 2010.

Permettez une rapide analyse comparative des principaux postes du budget 2010 par rapport à celui d'il y a 20 ans.

Les impôts locaux prennent une part de plus en plus importante dans le budget ; 67,86 % en 2010 contre 38,37 % en 1989 alors que la part dotation de fonctionnement de l'Etat passe de 32,03 % en 1989 à seulement 15,76 % en 2010.

Dotation représentant 1/3 du budget en 1989 et 1/6 en 2010, preuve que l'Etat se désengage dans le fonctionnement de la collectivité locale.

A noter l'augmentation des impôts locaux sur cette période de 602 % alors que la commune a limité la pression fiscale à 39 %.

La dynamique locale n'est plus à prouver, que ce soit dans l'habitat ou l'activité, les deux étant fournisseurs d'impôts.

## CONCLUSION

En 2008, « un projet pour Holtzheim » vous a été proposé, vous l'avez approuvé, aux élus de le réaliser.

Au tiers du mandat force est de reconnaître que les objectifs sont en bonne voie d'être atteints. Tout sera fait dans ce sens.

Merci pour la confiance que vous nous avez témoignée, à nous de nous en montrer digne.

*Le Maire André STOEFLER*